

QUESTION ÉCRITE P-0101/10
posée par Caroline Lucas (Verts/ALE)
à la Commission

Objet: Accord UE-Israël sur l'évaluation de la conformité et l'acceptation des produits industriels (ACCA)

Je crois savoir que la Commission est sur le point de finaliser et d'approuver l'Accord UE-Israël sur l'évaluation de la conformité et l'acceptation des produits industriels (ACCA), élaboré dans le cadre de l'actuel plan d'action UE-Israël. Cet accord permettra d'augmenter la gamme des produits qu'Israël pourra exporter en franchise de droits vers l'UE, et les produits pharmaceutiques en feront partie. Il a toutefois été rapporté que des produits pharmaceutiques israéliens pouvaient être fabriqués dans des implantations illégales.

La Commission n'ignore pas que, depuis 2004, date de la signature du plan d'action EU-Israël, la situation israélo-palestinienne s'est considérablement dégradée; Israël ne respecte pas les obligations de sa feuille de route, assiège Gaza, poursuit les implantations et continue de construire le mur. Le nombre de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international a également augmenté au cours des quatre dernières années. Selon le rapport Goldstone, qui a été approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies, Israël a commis en Palestine des violations graves du droit international lors de son attaque de Gaza au début de l'année 2009.

Compte tenu de la situation actuelle,

1. Quels mécanismes de contrôle l'UE va-t-elle demander à Israël de mettre en place afin de garantir que les produits importés en franchise de droits dans l'UE au titre de l'accord ACCA n'ont pas été fabriqués dans des implantations illégales?
2. Étant donné que l'UE a reconnu l'aggravation de la situation en Palestine en reportant la poursuite des négociations sur la mise à jour de l'accord d'association Israël-UE, pourquoi continue-t-elle de pousser les feux pour conclure d'autres accords économiques qui favoriseront Israël par rapport à d'autres pays tiers?